

## Appel à communication - Colloque – 2 avril 2020 à Lyon

### Accueillir les publics étrangers primo-arrivants

### Comment accompagner le parcours d'intégration ?

Les étrangers primo-arrivants admis à séjourner légalement et durablement en France sont signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR). Arrivés en France suite à une demande d'asile, dans le cadre d'un regroupement familial ou dans d'autres circonstances, les signataires du CIR entament un parcours personnalisé d'intégration. Au cours de cette période ponctuée de formations, ils sont accueillis et accompagnés par de nombreux professionnels de l'action sociale concourant à leur installation en France. Mais la multiplicité des dispositifs existants et la diversité des acteurs (institutionnels et associatifs) entravent la lisibilité et la fluidité des parcours d'accueil et d'accompagnement

Les professionnels qui travaillent auprès des publics primo-arrivants rencontrent de multiples difficultés pour

- Connaître leurs partenaires respectifs dans un contexte de cloisonnement et de manque de visibilité des dispositifs
- Gérer les difficultés relatives aux situations d'interculturalité et aux représentations discordantes de l'intégration (chocs culturels, acculturation, transmission des valeurs républicaines...)
- Proposer un accompagnement visant à aider les primo-arrivants à mieux s'intégrer à leur nouvel environnement.

Au carrefour de la distinction entre les « politiques d'intégration »<sup>1</sup> et le « fait sociologique d'intégration »<sup>2</sup> (Schnapper, 2009) ce colloque se propose de développer la réflexion et de valoriser les connaissances relatives à l'accueil et à l'accompagnement des étrangers signataires du CIR par les professionnels de l'action sociale et médico-sociale. Une attention sera également apportée au partenariat avec les professionnels de la santé, de logement, de l'enseignement et de l'administration. Dans cette perspective, les contributions exposées alimenteront 3 axes.

<sup>1</sup> Au sens de *policy*, ensemble des dispositions prises pour définir et appliquer une politique publique

<sup>2</sup> Objet de réflexion critique et de connaissance par la recherche

Financé par :

## **Axe 1 – AVANT LE PARCOURS D'INTEGRATION ET AUTOUR DU PARCOURS D'INTEGRATION**

### **➤ De l'influence des conditions d'accueil et d'entrée en France**

Si les étrangers signataires du CIR sont admis à séjourner légalement et durablement en France, ils ont parfois une longue trajectoire préalable à cette situation. Les professionnels de l'action sociale accompagnent des personnes demandeuses d'asile ou en cours de régularisation au regard du droit au séjour. Ces périodes, qui précèdent parfois la signature d'un CIR peuvent s'étaler sur une très longue durée. La vie des étrangers accueillis est alors marquée par l'attente qui dure plusieurs mois, parfois plusieurs années. Pendant cette période, nombreux sont ceux qui sont contraints à l'inactivité, n'ayant pas accès au marché du travail ou à la formation linguistique. L'attente est parfois source d'anomie (Kobelinsky, 2012). Elle est aussi susceptible de nourrir des espoirs, des idéaux... qui peuvent être parfois déçus au moment de la régularisation. Dans cette perspective, une attention particulière sera portée aux phénomènes de « décompensation », de réminiscence des traumatismes susceptibles de survenir au moment de la signature du CIR.

A la période, où la personne étrangère s'engage dans un parcours « d'intégration républicaine », elle peut être amenée à ré-interpréter son parcours d'exil et les premières étapes de son arrivée en France. Les professionnels, témoins de ces événements, veillent à adapter les modalités d'accompagnement vers l'intégration. *Mais comment accompagner lorsque l'exil ou l'attente a nourri des idéaux, des traumatismes ou des espoirs irréalisables ? Comment venir en aide aux personnes confrontées aux désillusions ou aux ruptures d'équilibre ?*

Par ailleurs, cet axe mettra l'accent sur les représentations sociales de l'étranger et sur la communication en situation d'interculturalité qui encadrent les pratiques d'accueil et d'accompagnement (Jovelin, 2002). Ces phénomènes sociaux gravitent autour du parcours d'intégration et influencent ce dernier (Gourdeau, 2016). Ainsi, la société d'accueil, le travailleur social qui y participe et l'ensemble des systèmes d'aide existants sont emprunts de représentations et d'ancrage culturels. *Que disent les politiques et les systèmes d'aides existants sur les volontés d'accueil et d'accompagnement des étrangers ? Comment comprendre les appartenances culturelles dans la relation d'aide et dans les pratiques d'accompagnement social ?*

## **Axe 2 – PENDANT LE PARCOURS D'INTEGRATION**

### **➤ De l'influence de la barrière linguistique et de la coordination du parcours d'intégration**

Au cours de la signature du Contrat d'Intégration, la personne étrangère s'engage à suivre la formation linguistique prescrite en fonction de ses capacités. Parallèlement, les professionnels de l'action sociale peuvent accompagner le signataire dans sa recherche d'emploi, de logement ou de formation. Une multitude d'intervenants est alors susceptible de graviter autour de la personne étrangère.

*Quelles connaissances les professionnels accompagnants ont-ils du parcours de formation du CIR ? Comment communiquent-ils face à la barrière linguistique ? Dans la perspective de la multiplicité des intervenants, comment les démarches de formation et d'accompagnement vers l'emploi ou le logement sont-elles coordonnées ?*

Pour la personne étrangère, la régularisation signifie parfois la sortie d'un hébergement et le changement de référent social. Elle marque surtout l'ouverture d'une intégration multidimensionnelle impliquant le travail, le logement, l'éducation, la santé, l'apprentissage de la langue, etc. *Dans ce contexte, quid de la notion de référent social ? L'objectif de continuité du parcours est-il existant ? est-il respecté ?*

### **Axe 3 – APRES LE PARCOURS D'INTEGRATION**

#### **➤ De l'influence du vécu et des concepts**

Le colloque est centré sur les modalités d'accompagnement des publics étrangers et sur les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux. Toutefois, les contributions basées sur les savoirs expérientiels des publics signataires seront également appréciées. *Comment ont-ils vécu leur parcours d'intégration ? Quels obstacles ont-ils rencontrés ? Quelles ont été leurs ressources ? Comment ont-ils vécu leur(s) accompagnement(s) ?*

D'un point de vue plus théorique, cet axe sera également l'occasion d'approfondir la réflexion conceptuelle autour de la notion d'intégration (Gourdeau, 2006 ; Lorcerie, 2014), . *A quelles références le concept d'intégration républicaine se rattache-t-il aujourd'hui ? Quelle est la différence entre l'intégration, l'insertion et l'inclusion ? Quel sens et quels référentiels de pratiques se cachent derrière l'usage de ces termes dans l'accompagnement des publics étrangers ?*

### **Bibliographie**

- Costa-Lascoux, J. « L'intégration « à la française » : une philosophie à l'épreuve des réalités », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. vol. 22, no. 2, 2006, pp. 105-126.
- Gourdeau, C. « « Nous, on n'est pas la préfecture ! ». Le travail des agents en charge de l'accueil des étrangers « primo-arrivants » », *Sociologie*, vol. vol. 9, no. 2, 2018, pp. 151-168.
- Gourdeau, C. « Un contrat au service de l'identité nationale », *Plein droit*, vol. 110, no. 3, 2016, pp. 32-35.
- Guélamine, F. *Action sociale et immigration en France*, Dunod, 2008.
- Hachimi Alaoui, M. « L'immigration familiale : une obligation d'« intégration républicaine ». Le cas du Contrat d'accueil et d'intégration », *Recherches familiales*, vol. 13, no. 1, 2016, pp. 79-93.
- Jovelin, E. *Le travail social face à l'interculturalité. Comprendre la différence dans les pratiques d'accompagnement social*. L'Harmattan, 2002.

Financé par :



Accueilli par :



- Kobelinsky, C. Des corps en attente. Le Quotidien des demandeurs d'asile. *Corps*, 10(1), 2012, pp. 183-192.
- Lorcerie, F. « Intégration : la “refondation enlisée”, *Migrations Société*, vol. 26, n° 155, 2014, pp. 49-66.
- Noirielle, G. *Réfugiés et sans-papiers : la République face au droit d'asile (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>)*, Hachette, 2006.
- Schnapper, D. « L'intégration. Enjeux de connaissance et de politique », *Grande Europe* n° 10, juillet 2009.

## **Modalités de retour des propositions**

Un court texte (une page maximum) présentant le projet de communication devra être envoyé **avant le 31/12/19** au comité de sélection à l'adresse mail : [valerie.wolff@eseis-afris.eu](mailto:valerie.wolff@eseis-afris.eu)

Les propositions devront indiquer

- Les noms, prénoms, qualifications, adresses électroniques et institutions d'attache du ou des auteur(s) (maximum 3 intervenants par communication)
- Le titre et résumé de la communication

### **Comité en charge de la sélection des propositions de contribution**

- **Béatrice Muller** : Maître de conférences en sociologie, Directrice de l'Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale
- **Emmanuel Jovelin** : Professeur de sociologie, Université de Lorraine, Président du conseil scientifique du GIS REACTIFS
- **Valérie Wolff** : Chargée de recherche à l'Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale, Maître de conférences associée en sociologie, Université de Strasbourg
- **Emilie Duvivier** : Directrice des Etudes, Institut Social de Lille – Institut Universitaire Santé Social, Maître de conférences en sociologie, Université Catholique de Lille.
- **Fleur Guy** : Chargée de mission recherche, international, développement et innovation, Ecole Santé Social Sud Est, Dr en géographie

Financé par :



Accueilli par :

